

# VRAIMENT PUBLIC

Une campagne de la CSN pour déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.



Solidaire depuis 1921

JUIN 2023

BULLETIN D'INFORMATION CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CSN.QC.CA/VRAIMENT-PUBLIC

## PROJET DE LOI 15 CHRISTIAN DUBÉ GARDE LE CAP SUR SA RÉFORME, LA MOBILISATION S'ÉLARGIT

En commission parlementaire, les député-es de tous les partis ont fini de recevoir les commentaires de la société civile sur le projet de loi 15 de Christian Dubé. En deux semaines, la CAQ en a assez entendu. Les organisations syndicales s'y sont exprimées et bien d'autres acteurs sont venus expliquer aux législateurs les failles qu'ils voient du projet de loi.

Alors que cette énième réforme n'a fait l'objet d'aucune consultation au préalable, des dizaines d'organismes se sont vu refuser le passage en commission parlementaire : le gouvernement n'a pas voulu prendre le temps de les ajouter au calendrier de ces consultations, car il souhaite procéder rondement pour « passer aux choses sérieuses » et adopter rapidement le projet de loi de 308 pages, comme il l'a déjà annoncé.

On peut penser qu'il voudra peser sur l'accélérateur à l'automne prochain afin que le projet de loi soit adopté avant la fin de l'année. La CSN travaille actuellement avec de multiples parte-

naires de la société civile afin de construire un mouvement capable de forcer un changement de cap à l'égard du PL 15 ainsi que de l'ensemble du plan santé de la CAQ.

Les critiques à l'égard du projet de loi 15 fusent de toutes parts, et pas seulement des organisations syndicales.

Consultez le mémoire présenté par la CSN le 8 mai 2023 : [https://www.csn.qc.ca/2023-05-05\\_memoire-pl15\\_csn/](https://www.csn.qc.ca/2023-05-05_memoire-pl15_csn/)



« Ce dont nous avons besoin au Québec, c'est d'une vision collective et sociale de la santé et des services sociaux. Notre gouvernement est dirigé par une bande d'hommes d'affaires, dont le ministre de la santé lui-même. Ils doivent comprendre que nous avons besoin d'une vision progressiste et non capitaliste de la santé et des services sociaux. Ils doivent prendre en compte des déterminants sociaux afin d'agir davantage en prévention : c'est ça aussi, prendre soin de la population. Les travailleurs et les travailleuses du Québec ne doivent pas accepter ces reculs majeurs de notre filet social. Nous continuerons à militer pour un réseau universel, gratuit, équitable et accessible! Nos solutions : décentraliser, déprivatiser et démocratiser. »

– David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN

### LES CHIRURGIES

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pas moins de 14 % du total de l'activité chirurgicale au Québec se fait déjà au privé à but lucratif, et le gouvernement entend aller encore plus loin dans cette voie. Ces cliniques n'effectuent que des chirurgies mineures d'un jour à la suite desquelles les patients retournent à la maison. En cas de complication, ils doivent se tourner vers l'hôpital pour y être soignés. De surcroît, les cas les plus complexes sont laissés aux hôpitaux du réseau public; il n'y a donc pas de réel désengorgement.

# LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION NE SONT PAS UNE BUSINESS

La dernière journée du congrès de la CSN a été l'occasion de tenir une manifestation surprise pour interpeller une fois de plus le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, qui prenait la parole devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Les militantes et militants ont bruyamment rappelé au ministre les dangers de la marchandisation de la santé et des services sociaux.

La CSN souhaitait ainsi souligner les risques de la privatisation que les ténors de la CAQ, notamment, prennent soin de passer sous silence.



En voici quelques-uns :

- Il manque de ressources partout dans le réseau de la santé et des services sociaux. Lorsqu'il embauche du personnel, le secteur privé cannibalise le réseau public en le dépouillant de son personnel formé. Le secteur privé et les entreprises à but lucratif empêchent ainsi le réseau public de livrer les services nécessaires à la population. Cela crée aussi les conditions parfaites pour favoriser encore davantage l'offre de services à la population dans le secteur privé à but lucratif.

- Le secteur privé n'aura pas l'obligation de couvrir tous les soins et les services de l'ensemble des régions du Québec, puisque ce sont les entreprises qui choisissent elles-mêmes leur « clientèle » – et qui laisseront ainsi les besoins les plus lourds au réseau public.

- Le secteur privé est là pour faire des profits et cette marge de bénéfice s'ajoute au coût réel des soins qui est normalement déboursé au public. C'est la RAMQ qui paye la marge de profit de ces entreprises à but lucratif, et ce, à même les impôts

des Québécoises et des Québécois ou en pigeant dans le budget global du gouvernement, au détriment de ses autres missions (ex. : écoles, CPE, hôpitaux, transport en commun, etc.).

- Avec la privatisation et la perte d'accès au réseau public, les citoyennes et les citoyens doivent de plus en plus payer de leur poche pour obtenir des services de professionnel-les de la santé tels que la physiothérapie ou les analyses sanguines. En pleine période d'inflation, l'augmentation des coûts des assurances collectives fait mal!

- En privatisant toujours plus, le gouvernement et la population sont les otages des décisions prises par des hommes et des femmes d'affaires qui peuvent dicter leurs conditions (concernant les heures d'ouverture des GMF à géométrie variable, par exemple) et leurs tarifs à Santé Québec.

Pour plus d'information : <https://iris-recherche.qc.ca/communiques/cout-chirurgies-cliniques-privées>.



PROJET DE LOI 15

## VIVES INQUIÉTUDES SUR LE TERRAIN

Nous avons profité du 67<sup>e</sup> Congrès de la CSN pour recueillir les inquiétudes du personnel de la santé et des services sociaux à l'égard du projet de loi 15.

Pour prendre connaissance de ces préoccupations, c'est par ici : <https://vimeo.com/827811375>

